

L'[EUROMETROPOLE DE STRASBOURG](#) / T : 03.88.60.90.90 est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dédié aux Pôles Territoriaux d'Industries Culturelles et Créatives (ICC) pour son projet Agoratrium. Cet AMI, lancé par l'État dans le cadre du plan France 2030 pour favoriser la structuration d'écosystèmes locaux et confié à la Banque des Territoires, vise à soutenir une quinzaine de pôles territoriaux dans le domaine des ICC. Le projet Agoratrium se fixe pour objectifs de structurer une filière économique innovante dans le domaine de l'impression et des arts graphiques, en capitalisant sur le riche patrimoine, les techniques, les savoir-faire, et les métiers de l'imprimerie et des arts graphiques présents sur le territoire. Il ambitionne également de soutenir la recherche, l'innovation, la formation, et de favoriser la transition écologique et sociétale. www.strasbourg.eu